

# TVH FRANCE SASU RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES RETOURS DE PRODUITS

## RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES RETOURS DE PRODUITS

PLAINTES, REPRISE DE PRODUITS, PIÈCES D'ÉCHANGE

OBLIGATIONS PARTICULIÈRES CONCERNANT :  
TVH PARTS NV

Délai maximum d'introduction de Plaintes relatives aux Produits : 30 days

Valeur de Produit minimale par unité pour les reprises : 5 EUR

Demandes de reprise : **surcharges administratives**

- Demandes de reprise introduites par TVH Quick Source : 12%
- Demandes de reprise introduites par d'autres canaux : 15 %
- Reprise de cartes à circuit imprimé renvoyées à TVH : 20% dans un emballage non scellé

### TVH FRANCE SASU

BP 90097 • 59393 Wattrelos Cedex • France

T 0820 22 77 22 (Service € 0,09 TTC/min + prix appel) • F 0810 12 12 48 (Service € 0,05 TTC/min + prix appel) • contact@tvh.com • www.tvh.com

RCS Roubaix-Tourcoing B 341 389 559 • BNP PARIBAS 30004 02323 00011055980 78

SASU au capital de € 2 090 000 • Siret 341 389 559 00061 • N° TVA intracommunautaire FR 09341389559

### SIÈGE SOCIAL

Technopole Agen Garonne  
55 Allée de Martinon  
47310 Saint-Colombe-en-Bruilhois

### ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE

ZA du Piquet Nord  
35370 Étrelles